



“En avril, la pharmacie ne se découvre pas d’un fil”

Du côté du référentiel de certification périodique des pharmaciens



Suite à l’assemblée générale du 18 janvier 2024, notre référentiel de certification périodique a été étudié par la DGOS et a reçu des **retours positifs**. Des **ajustements** sur les critères de validation et les attendus des actions ont été suggérés.

L’ensemble de votre bureau bâche sur le sujet pour qu’il n’y ait pas de retard dans sa publication.



Nadiège Baille a été désignée **présidente du Conseil National de la Certification Périodique (CNCP)** en remplacement de Lionel Collet, le 8 mars 2024.

Le décret n°2024-258 du 22 mars 2024 relatif à la certification périodique de certains professionnels de santé a été publié au Journal Officiel. Il définit, entre autres, les modalités d’exonération et la prise en compte des actions réalisées à partir du 1er janvier 2023, dans le cadre de la certification périodique.

Du côté du parcours DPC du CNP Pharmacie



Suite à l’examen méticuleux des membres de la commission professionnelle, le CNP Pharmacie a labellisé **13 actions** dans le cadre du parcours DPC du CNP Pharmacie. Vous pouvez retrouver la liste de ces actions : [Catalogue des actions labellisées par le CNP Pharmacie](#).

Du côté des groupes de travail



Le CNP Pharmacie continue de s’impliquer dans des projets et groupes de travail nationaux.

Depuis janvier 2024, les réunions se poursuivent :

- **DGS** : Liste des médicaments essentiels
- **DGS / MMPIA/ Surveillance et prévention de l’antibiorésistance** : groupe de travail TROD angine et cystite et décret ; Comité Scientifique Mission Nationale (CS MN) PRIMO (Surveillance et PRévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques et des Infections associées aux soins en soins de ville et en secteur Médico-social) et CS MN SPARES (Surveillance et Prévention de l’Antibiorésistance en Établissement de Santé) ; Comité de Suivi (COSU) de la stratégie nationale de prévention des infections et de l’antibiorésistance en santé humaine.
- **HAS** : Agir en premier recours pour diminuer le risque d’alcool – Repérer tous les usages et accompagner chaque personne, volet Femmes 2024.
- **ANSM** : groupe de travail sur les biosimilaires.

Certaines sollicitations ont abouti à une publication :

- Recommandations HAS sur le [reflux gastro-œsophagien](#).
- Recommandations HAS sur les [lieux de téléconsultation et télésoins](#).

Le CNP Pharmacie est actif et monte ses propres GT :

- La démarche d’accréditation en pharmacie hospitalière : définition des objectifs, des critères de validation, durée de la validation ...
- Référentiel / parcours sur les compétences des pharmaciens qui souhaitent changer de section ou reprendre une activité après avoir été inactif, en collaboration avec le CNOP et la Conférence des Doyens.

Le CNP Pharmacie est mis à contribution pour avis et relecture par ses structures membres.

En effet, la SoFRA et le SNRPH ont soumis le 14 mars dernier un premier document sur les activités et le rôle des radiopharmaciens selon l’exercice de médecine nucléaire en mention A et B.

Le CNP Pharmacie sera en mesure de **labelliser des recommandations** : le bureau rencontrera, courant mai, le Président de la HAS Lionel Collet pour en connaître toutes les modalités.

Du côté de l’agenda



Conseil d’administration : jeudi 16 mai 2024 (10h - 13h)

Commission professionnelle : jeudi 16 mai 2024 (14h-17h)

Assemblée générale : jeudi 13 juin 2024 (10h-13h)

Commission professionnelle : jeudi 13 juin (14h - 17h)